



LICENCE POUR L'USAGE DE LA MARQUE FSC À DES FINS PROMOTIONNELLES

POUR LA PROMOTION DE VOTRE OFFRE FSC OU LA COMMUNICATION SUR VOTRE POLITIQUE D'ACHATS

Le logo FSC dans votre communication ? Oui, mais après approbation !

Votre entreprise possède des produits labellisés FSC dans son assortiment ? Vous aimeriez les promouvoir en utilisant le logo FSC dans votre communication ? Ou vous souhaitez communiquer sur votre propre utilisation de produits certifiés FSC ? Sachez que c'est possible à travers un contrat de licence pour l'utilisation de la marque FSC.

Pour obtenir ce type de licence, les entreprises ou organisations établies en Belgique peuvent faire appel à FSC Belgique.

Votre propre licence FSC Trademark

Vous n'êtes pas détenteur d'un certificat FSC mais vous souhaitez toutefois communiquer sur **vos choix en matière de produits FSC**, ou vous souhaitez faire correctement la **promotion de produits déjà munis (individuellement) du label FSC dans votre assortiment** ? Sachez que cela est possible grâce à la licence FSC Trademark.

Le système FSC prévoit en effet, et spécifiquement pour les détaillants, la possibilité d'utiliser les marques FSC pour faire la promotion de leur offre en produits labellisés FSC sans pour autant devoir disposer de la certification FSC Chain of Custody (CoC).

La promotion ou la communication autour des produits FSC que vous proposez ou dont vous faites usage en interne est possible si les conditions suivantes sont rencontrées :

- les produits certifiés FSC concernés sont physiquement pourvus d'un label 'FSC on-product' correct et
- ces produits ne sont plus modifiés ou transformés par votre organisation (d'une manière qui nécessiterait une certification FSC Chain of Custody)
- si votre organisation revend également ces produits, aucune garantie formelle FSC ne peut être mentionnée sur facture ou sur tout autre document de vente (devis, bons de livraison, ...).

Si l'une des exigences ci-dessus n'est pas rencontrée, l'obtention d'un certificat FSC CoC peut s'avérer indispensable, et certainement :

- ... si vous vendez des produits certifiés FSC non labellisés (càd sans label sur produit) et que vous souhaitez les vendre en faisant référence au statut FSC de ces produits (par exemple avec une allégation FSC dans votre communication et/ou sur produit) et d'autant plus si vous les modifiez vous-même, par exemple en les reconditionnant et/ou en les transformant
- ... si vous souhaitez transmettre les garanties formelles FSC sur vos documents de vente (documents de livraison, devis, factures de vente...), indispensables pour des clients (professionnels) qui ont besoin de ces garanties dans le cadre de leur propre certification ou licence FSC.

FSC TRADEMARKS

- Les marques déposées FSC (le logo FSC, l'appellation 'Forest Stewardship Council' et les lettres FSC) sont la propriété de FSC international et sont donc couvertes par les législations sur les marques.
- Cela signifie que toute utilisation des marques FSC nécessite au préalable une approbation.
- Via un accord de licence pour l'utilisation des marques FSC, une entreprise peut faire usage de ces marques de manière officielle et correcte.

Quels avantages m'offre une licence FSC Trademark?

Si votre société conclut un accord pour obtenir la licence FSC Trademark, vous avez alors la possibilité d'utiliser les marques FSC d'une manière correcte et officielle par identification et enregistrement.

Cette utilisation comprend la promotion de produits labellisés FSC avec les marques FSC dans vos catalogues, toutes-boîtes, points de vente ou sur votre site internet. Ceci concerne également la communication générale sur le label FSC et/ou sur vos choix.

Grâce à l'utilisation des marques FSC, vous pouvez donner une visibilité plus importante à votre offre FSC et/ou montrer l'engagement de votre organisation pour des produits en bois et/ou en papier d'origine responsable.

Les détenteurs d'une licence FSC Trademark peuvent également insérer le cas échéant et gratuitement leurs données ainsi que leur assortiment en produits FSC sur le site officiel de recherche créé par FSC Belgique : www.ikzoekFSC.be et www.jechercheduFSC.be.

Les détenteurs d'une licence FSC Trademark peuvent aussi utiliser les marques "Forest For All Forever", qui appartiennent également à FSC International. Grâce à ces marques et aux options de communication associées, il leur est ainsi possible de fournir visuellement une image plus claire et détaillée de ce que la marque FSC représente.



Que coûte une licence FSC Trademark?

En tant que titulaire d'une licence FSC Trademark, vous payez une redevance annuelle dont le montant varie en fonction du 'type d'utilisation' (promotion de votre propre offre certifiée FSC et/ou communication autour de votre propre utilisation de produits certifiés FSC), ainsi que de la 'portée de votre utilisation' (nationale ou internationale, d'un nombre limité de produits à une gamme plus large). Cette redevance annuelle est donc proportionnelle à l'utilisation et à l'encadrement (temps passé au suivi et vérifications) assuré par FSC Belgique. On peut distinguer 3 cas de figure distincts :

- un accord de licence est généralement gratuit pour les organisations à but non lucratif ou pour une utilisation non commerciale
- pour la promotion à des fins commerciales de son propre assortiment de produits labellisés FSC, la redevance varie de 250 à 3 000 euros par an.
- pour une communication portant sur sa propre utilisation de produits certifiés FSC et/ou le choix de produits certifiés FSC dans sa propre politique d'achats, le tarif varie de 125 à 250 euros par an.

De plus amples informations sur la grille tarifaire en vigueur peuvent être obtenues sur demande et sans engagement.

Comment devenir détenteur d'une 'Licence FSC Trademark'?

Si votre entreprise ou organisation est intéressée pour utiliser les Trademarks FSC dans le cadre d'une licence FSC, alors nous vous invitons sans plus tarder à prendre contact avec FSC Belgique. Sur base de vos besoins, un accord de Licence FSC Trademark (Trademark License Agreement – TLA) pourra être signé. Lorsque cet accord nous sera retourné signé, FSC Belgique vous fournira toutes les informations ainsi que les fichiers pratiques pour démarrer.

Signalons également que cet accord de licence de Trademark est à renouveler chaque année.

Comment cela fonctionne t-il en pratique?

Après réception de votre accord de licence FSC Trademark signé, FSC Belgique vous envoie toutes les informations pratiques ainsi que les logos FSC prêts à l'emploi qui intègrent déjà le code de licence de votre entreprise. Votre société est alors enregistrée avec ce code dans une base de données publique.

Chaque utilisation du logo FSC (ou toute autre usage des Trademarks FSC) doit être soumis au préalable à FSC Belgique pour approbation. Même si cela nécessite un temps d'analyse en fonction du contexte et de l'application, vous obtenez une réponse dans des délais courts. Lorsque votre société démontre qu'elle connaît, maîtrise et respecte bien les règles d'utilisation, la procédure peut être alléger vers un système 'd'auto approbation' dans un cadre fixé.

Exigences graphiques à respecter

Un des aspects importants qui est toujours contrôlé est l'utilisation correcte du logo FSC au niveau graphique. Grâce aux logos prêts à l'emploi que vous recevez et qui intègrent votre propre code de licence, une utilisation correcte est favorisée laissant peu de place aux erreurs.

Communication sur votre propre utilisation de produits certifiés

Pour une communication relative à l'utilisation de produits FSC pour un usage interne, l'entreprise ou l'organisation doit pouvoir apporter les preuves suffisantes qui permettent de valider de manière fiable les allégations faites en la matière.

La promotion des produits FSC : démontrer la garantie FSC lors d'un achat

Lorsqu'il s'agit d'une communication ou de la promotion de produits labellisés FSC dans votre assortiment, une facture d'achat (au minimum) par référence de produit doit être envoyée à FSC Belgique pour vérification. Il va sans dire que ce type d'information est traitée en interne par FSC Belgique dans la plus grande confidentialité et que les données financières peuvent être masquées si souhaité. Il est par contre primordial que cette 'facture FSC' soit correcte, en d'autres mots que celle-ci présente les éléments suivants :

- elle doit être établie par une entreprise détentrice d'un certificat FSC CoC toujours valide ;
- elle doit mentionner le code de certification FSC CoC de l'entreprise qui l'établit ;
- elle doit mentionner clairement les produits FSC avec la mention FSC.

Signalons qu'au niveau de la promotion de votre offre FSC, celle-ci sera intégrée automatiquement et gratuitement dans notre guide des fournisseurs www.jechercheDuFSC.be et www.ikzoekFSC.be. Les visiteurs qui sont à la recherche de ce type d'offre FSC pourront ainsi prendre connaissance de ce que vous pouvez proposer.

